

PROCÈS-VERBAL - Séance ordinaire le 2 mai 2017

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD**

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 2 mai 2017 à 20h00 au centre multifonctionnel, situé au 233 rang de Michaudville à Saint-Barnabé-Sud.

SONT PRÉSENTS :

Le maire Alain Jobin

LA CONSEILLÈRE ET LES CONSEILLERS

Dominique Lussier
Steve Maurice
Yves Guérette
Marcel Riendeau
Marcel Therrien
Jean-Sébastien Savaria

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Sylvie Gosselin, directrice générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Alain Jobin, demande aux membres du conseil un moment de réflexion, vérifie le quorum et ouvre la séance.

Résolution numéro 117-05-2017

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de M. Yves Guérette
Appuyée par M. Steve Maurice
IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour modifié

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

Résolution numéro 118-05-2017

**3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
11 AVRIL 2017**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2017

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de M. Jean-Sébastien Savaria
Appuyée par Mme Dominique Lussier
IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire tenue 11 avril 2017 avec modifications aux points 7.1 et 11.1 et d'en autoriser les signatures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette période est tenue à l'intention des personnes présentes.

5. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

- | | | |
|-----|---------------|--|
| 5.1 | 04 avril 2017 | La Fondation Martin-Giard |
| 5.2 | 05 avril 2017 | Projet pilote – Aide à la mobilité motorisée (AMM) |
| 5.3 | 19 avril 2017 | Installations septiques résidentielles – Nouveau règlement en vigueur dès le 26 avril |
| 5.4 | 24 avril 2017 | Semaine de la municipalité du 4 au 10 juin 2017 |
| 5.5 | 24 avril 2017 | La MRC des Maskoutains accueille la centaine de participants – Pôle de l'entrepreneuriat collectif |
| 5.6 | 26 avril 2017 | L'expérience famille sous la loupe de la MRC des Maskoutains |

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

Résolution numéro 119-05-2017

6.1 ADOPTER LES COMPTES

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de la liste des comptes payés et à payer des mois de mars au 26 avril 2017 avec les faits saillants suivants :

Salaires nets :

Élus	2 248.09 \$
Administration	5 544.33 \$
Contractuel	606.00 \$

Dépense :

Administration	7 373.56 \$
Sureté du Québec	
Incendie	64 591.23 \$
Transport (voirie)	12527.61 \$
Hygiène du milieu	
- Hygiène du milieu et (Traitement des eaux)	8 587.19 \$
- Hygiène du milieu et eaux usées	1 495.29 \$
Loisirs et parc	11 705.41 \$
Bibliothèque	990.88 \$
Total :	115 669.59 \$

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition M. Marcel Therrien
Appuyée par M. Jean-Sébastien Savaria
IL EST RÉSOLU :

DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;
D'ADOPTER ET D'AUTORISER la liste des comptes telle que soumis.

Cette liste de comptes peut être consultée sur demande à la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée secrétaire-trésorière certifie par le présent certificat, qu'il y a des fonds disponibles pour effectuer ces dépenses.

(s) Sylvie Gosselin
Sylvie Gosselin, MBA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**6.2 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU
RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31
DÉCEMBRE 2016**

Madame Diane Fortin, CPA Auditrice, CA associées, de la firme comptable FBL avait présenté le projet de rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 avant la séance du conseil du 11 avril 19h30 à 20h30. La directrice générale dépose les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE DE 2016 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR		
	Administration municipale	Consolidé
Revenus de fonctionnement:		
Taxes	1 305 238.00 \$	1 305 238.00 \$
Compensations tenant lieu de taxes	5 012.00 \$	5 012.00 \$
Quotes-parts		
Transferts	162 582.00 \$	162 582.00 \$
Services rendus	59 625.00 \$	86 896.00 \$
Impositions de droits	29 517.00 \$	29 517.00 \$
Amendes et pénalités	15 251.00 \$	15 251.00 \$
Intérêts	12 084.00 \$	12 508.00 \$
Autres revenus	22 935.00 \$	29 482.00 \$
	1 612 244.00 \$	1 646 486.00 \$
Revenus d'investissement (transfert)	1 009 513 \$	1 009 513 \$
Charges		
Administration générale	363 995 \$	370 490 \$
Sécurité publique	270 139 \$	301 591 \$
Transport	298 351 \$	463 346 \$
Hygiène du milieu	273 693 \$	412 214 \$
Aménagement, urbanisme et développement	17 780 \$	17 780 \$
Loisirs et culture	136 060 \$	153 909 \$
Frais de financement	133 363 \$	133 414 \$
Amortissement des immobilisations	298 888 \$	
	1 792 269 \$	1 852 744 \$
Excédent de l'exercice (revenus - charges)	829 488.00 \$	803 255.00 \$
Moins: revenu d'investissement	(1 009 513 \$)	(1 009 513 \$)
Déficit de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(180 025.00 \$)	(206 258 \$)
Amortissement inclus dans les dépenses	298 888 \$	338 170 \$
Acquisition immobilisations	(30 676 \$)	(30 709 \$)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	183 514 \$	183 514 \$
Remboursement de la dette: (camion d'incendie)	(140 444 \$)	(141 565 \$)
Réserves financières et fonds réservés	6 571 \$	6 571 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	10 997 \$	10 997 \$

Excédent de fonctionnement non affecté	583 \$	583 \$
Excédent de fonctionnement affecté	71 753 \$	75 251 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	221 161 \$	236 554 \$

ANALYSE DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016

Excédent de fonctionnement non affecté solde au début	405 826 \$
Reclassement aux exercices antérieurs	(53 769 \$)
Excédent de fonctionnement à l'exercice à des fins fiscales	221 161 \$
Activités de fonctionnement	(583 \$)
Activités d'investissement	(7 490 \$)
Excédent de fonctionnement affecté	(80 008 \$)
Réserves financières et fonds réservés	(63 378 \$)
Solde à la fin de l'exercice	421 759 \$

Excédent de fonctionnement affecté	144 319 \$
- Fête du 175e et aménagement des parcs	28 456 \$
- Service incendie	3 605 \$
- Exercice subséquent	12 385 \$
- Loisirs et cultures	47 250 \$
- Point d'eau	35 000 \$
- Éclairage du parc	10 000 \$
- Règlement 82-2014	5 712 \$
- Autres dépenses spécifiques	1 911 \$

Acquisitions d'immobilisation 2016	
- Administration générale	1 079 \$
- Transport	204 882 \$
- Sécurité publique	7 490 \$
- Hygiène du milieu	5 227 \$
	218 678 \$

Fonds réservés	
- Fonds de roulement	164 263 \$

Résolution numéro 120-05-2017
6.3 ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT – RÔLES DES DIRECTEURS LOCAUX

Sur la proposition M. Jean-Sébastien Savaria
Appuyée par Mme Dominique Lussier
IL EST RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution 91-04-2017

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Résolution numéro 121-05-2017
6.4 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – ÉCOLE DES QUATRE VENTS

CONSIDÉRANT que les élèves de l'école Aux Quatre-Vents participeront au Défi SQ le 5 mai prochain à Saint-Liboire;

CONSIDÉRANT que l'école nous demande un soutien financier concernant les

frais de transport en autobus;

CONSIDÉRANT que le Défi SQ propose à ce que la municipalité soutienne par un geste concret l'activité physique et un mode de vie sain chez les jeunes et finance entre autres le transport par autobus;

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition M. Marcel Therrien
Appuyée par M. Yves Guérette
IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la demande de soutien financier et de remettre un montant de 460.00 plus taxes à l'école Aux Quatre-Vents.

D'UTILISER le compte de l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Résolution 122-05-2017

6.5 CONCOURS – EMBELLIR NOTRE MILIEU

CONSIDÉRANT qu'embellir notre milieu donne de la valeur à nos propriétés et attire les visiteurs;

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de M. Jean-Sébastien Savaria
Appuyée par M. Yves Guérette
IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER un budget de 400 \$ détaillé comme suit :

- | | |
|---------------------------------------|--------|
| • Prix commerces /industries | 100 \$ |
| • Prix pour établissements agricoles | 100 \$ |
| • Prix pour les résidences | 100 \$ |
| • Jugement par un spécialiste externe | 100 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Résolution 123-05-2017

6.6 POLITIQUE DE LA FAMILLE – SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES – 15 AU 21 MAI 2017 - PROCLAMATION

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains et la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud se sont dotées d'une Politique de la Famille;

CONSIDÉRANT que la Semaine québécoise des familles se tiendra du 15 au 21 mai 2017 sous le thème « L'expérience famille sous la loupe » ;

CONSIDÉRANT que cette semaine soit une opportunité pour jeter un regard nouveau sur les enjeux qui nous touchent et ensemble, créer des conditions pour que chacun de nous rende son expérience **famille** plus enrichissante.

Sur la proposition de Mme Dominique Lussier
Appuyée par M. Jean-Sébastien Savaria
IL EST RÉSOLU :

DE PROCLAMER la semaine du 15 au 21 mai 2017 Semaine québécoise des familles, sous le thème L'expérience famille sous la loupe.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 RAPPORT – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DU NORD DES MASKOUTAINS

Le conseiller Steve Maurice donne verbalement son rapport du mois en tant que délégué à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains.

Résolution numéro 124-05-2017

7.2. NUMÉRO CIVIQUE 911

Sur la proposition M. Marcel Therrien
Appuyée par M. Marcel Riendeau
IL EST RÉSOLU :

DE DONNER le contrat de gré à gré à Signalisation Signoption inc au montant de 8089.53 \$ taxes et livraison incluses.

311 x Modèle Signoption (poteau galvanisé sans couleur, panneau de couleur en impression numérique sur vinyle grade ingénieur et sans logo) :
21,50 \$/borne

D'UTILISER l'excédent de fonctionnement affecté sécurité incendie au montant de 3605.00 \$ et le reste dans l'excédent de fonctionnement non affecté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Résolution numéro 125-05-2017

7.3 RÉNOVATION DE LA TOITURE ET DU REVÊTEMENT À GAUCHE DE LA CASERNE – APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT notre invitation à soumissionner à trois entreprises pour le projet de rénovation de la caserne du 13 avril 2017;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu les deux offres suivantes;

	Taxes incluses
Construction P. Roy	27479.03 \$
Construction Yves Lavallée	23140.32 \$
Construction Pierre Beaulac	N'a pas voulu soumissionner

Sur la proposition M. Marcel Therrien
Appuyée par M. Steve Maurice
IL EST RÉSOLU :

DE DONNER le contrat à Construction Yves Lavallée St-Hyacinthe Inc. au montant de 23 140.32 \$ taxes incluses, tel qu'inscrit à la soumission et au devis.

D'UTILISER le compte no 02 22000 522 « Entretien Caserne incendie » pour un montant de 10 000.00 \$ prévu au budget 2017, le reste dans l'excédent de fonctionnement non affecté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. TRANSPORT ROUTIER

8.1 RAPPORT DES SERVICES PUBLICS

La directrice générale dépose le rapport des services publics de Saint-Barnabé-Sud, ainsi que le rapport sur le compte rendu du déneigement 2016-2017.

Résolution numéro 126-05-2017

8.2 ACHAT D'UN BALAI RACLEUR

CONSIDÉRANT que le conseil à demander de procéder à l'achat d'un balai racleur;

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition M. Marcel Riendeau
Appuyée par M. Yves Guérette
IL EST RÉSOLU :

D'ACHETER de gré à gré à Mini-Moteurs St-Hyacinthe inc. un balai racleur, incluant un moteur KM111 et un outil de coupe au montant de 1028.54 \$ taxes incluses. D'UTILISER l'excédent de fonctionnement non affecté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 RAPPORT – RÉGIE DES DÉCHETS

Le maire Alain Jobin donne verbalement son rapport du mois en tant que délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

9.2 RAPPORT – RÉGIE DE L'AQUEDUC

Le conseiller M. Marcel Therrien donne verbalement son rapport du mois en tant que délégué à la Régie d'aqueduc Richelieu Centre.

9.3 ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO xx-2017 – PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Point reporté à une séance ultérieure.

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

La directrice générale dépose le rapport du mois préparé par M. Raymond Lessard, inspecteur en bâtiments.

10.2 CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC DES MASKOUTAINS

Le processus d'adoption débutera à la séance de juillet et suivra les étapes suivantes

- Adoption des projets de règlement: séance de juillet.
- Assemblée publique de consultation et adoption des règlements: séance d'août.
- Approbation des règlements par la MRC: septembre

Résolution 127-05-2017

10.3 ABROGER LA RÉOLUTION 48-02-2017 - COMPENSATION POUR FONDS DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX

Sur la proposition de M. Jean-Sébastien Savaria
Appuyée par Mme Dominique Lussier
IL EST RÉSOLU :

ABROGER LA RÉOLUTION 48-02-2017

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. LOISIRS ET CULTURE

Résolution 128-05-2017

11.1 ADHÉSION « LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE 2017-2018 ET NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ

Sur la proposition de M. Marcel Riendeau
Appuyée par M. Yves Guérette
IL EST RÉSOLU

Que la Municipalité défraie le montant pour le renouvellement de l'adhésion 2017-2018 au montant de 81.29 \$ plus taxes applicables à LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE.

Que Mme Dominique Lussier soit nommée comme délégué de la Municipalité auprès de

l'organisme.

D'UTILISER le compte 02 70 150 951 Quote-part Loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Résolution 129-05-2017

11.2 COMMANDITE DE CHANDAIL – RELAIS POUR LA VIE

Sur la proposition de M. Jean-Sébastien Savaria
Appuyée par M. Steve Maurice
IL EST RÉSOLU :

DE COMMANDITER une partie de l'achat des chandails d'une équipe dans le cadre de l'évènement « Relais pour la Vie ». De remettre le montant à Andréa Graveline.

D'UTILISER l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Résolution 130-05-2017

11.3 POLO – BÉNÉVOLE DES LOISIRS DE SAINT-BARNABÉ-SUD

Sur la proposition de M. Jean-Sébastien Savaria
Appuyée par M. Steve Maurice
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'achat de 10 polos pour les bénévoles. De donner le contrat de gré à gré à Antonio Moreau au montant de 205.00 \$ + taxes.

D'UTILISER l'excédent de fonctionnement affecté Loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Résolution 131-05-2017

11.4 CLÔTURE POUR LE TERRAIN DE SOCCER JUNIOR

Sur la proposition de M. Jean-Sébastien Savaria
Appuyée par M. Yves Guérette
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'achat d'une clôture de 66 pieds, et de donner le contrat de gré à gré à Inter Clôtures – Patio d'aujourd'hui au montant de 1492.51 \$ + taxes pour le matériel, livraison et installation.

D'UTILISER l'excédent de fonctionnement affecté Loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. SUJETS DIVERS

- 12.1 Constats émis par mois, par types d'infractions
- 12.2 Éboulement – Au bout du chemin du Cimetière
- 12.3 Feux d'artifice – 12 août 2017
- 12.4 Module de jeux conforme sera installé sur le terrain de volley-ball
- 12.5 Dossier prévention incendie non compléter – Étape cour municipale
- 12.6 Signature de l'entente à la Commission scolaire le 3 mai à 11 h00 et chez le notaire le 16 mai à 13h30

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

Résolution numéro 132-05-2017

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition du conseiller M. Marcel Therrien, l'assemblée est levée à 21 h 39

<i>(s) Alain Jobin</i>	<i>(s) Sylvie Gosselin</i>
ALAIN JOBIN Président d'assemblée Maire	SYLVIE GOSSELIN, MBA Secrétaire d'assemblée Directrice générale, secrétaire-trésorière